



La parole du client est d'or, celle du salarié proportionnelle à celle de son salaire ...

Lundi 29 mars 2010, par [CGTASS](#)

cgtass@hotmail.fr

N'hésitez pas à réagir à cet article sur : <http://www.cgtems.fr/commun/spip.php?article74>

Très cher-e-s collègues,

Ça y est, le couperet est tombé, **Isabelle est licenciée chez Alliance** pour faute grave au motif d'avoir prétendument « tenus des propos injurieux » à un client.

Malgré les témoignages écrits qui attestent de sa bonne foi et qu'elle n'ait pas tenu les propos qui lui sont reprochés. Parlons plutôt d'une méprise, nous connaissons la qualité des lignes téléphoniques !

Malgré qu'elle se soit excusée, à la demande express de son manager et contre sa volonté, auprès de la cliente.

Malgré qu'elle ait reçu une récompense lors d'un Kick off pour son excellent travail et son implication au sein de la société.

Malgré ses 8 années d'ancienneté sans fautes.

Malgré que sa hiérarchie, aussitôt informée, ne lui ait rien reproché sur le coup, et pour cause ...

Malgré tout ceci, un courriel sans autre forme de preuves présentées, a suffit pour la « virer ».

Mais il y a certainement une autre explication !!!

La **coïncidence** avec le fait :

- Qu'elle ait été **gréviste** la semaine précédente ;
- Qu'elle ait fait parti de la **délégation** de salariés ayant rencontré la Direction ;
- Qu'elle soit connue comme inscrite sur les **listes CGT** pour les prochaines élections professionnelles (CE-DP) de mai 2010 ;
- Qu'elle n'ait pas **peur** de dire les choses avec **respect** et **intelligence**.

A cela, la Direction nous répond que « non, non cela n'a rien à voir », mais comment la croire alors

qu'Isabelle était sous surveillance depuis justement cette grève.

En s'attaquant à un de nos colistier, c'est toute la **CGT** qui est visée.

Notre intégrité et indépendance vis-à-vis de la Direction, dérangent elles ?

Ainsi toutes les sections syndicales **CGT** du groupe Econocom, et au-delà, dénoncent les abus et affichent leurs engagements à défendre le droit. C'est pourquoi nous accompagnerons Isabelle dans son combat, et **demandons sa réintégration immédiate**.

Bien évidemment, nous nous réservons le droit, de mettre en œuvre toutes actions collectives ou individuelles dans cet objectif.



Vous pouvez nous adresser à cgtass@hotmail.fr vos messages de soutien, nous les transmettrons à Isabelle.